

Question 1. L'eau du Rhône et les exigences écologiques et sociales.

La région Languedoc-Roussillon n'est pas à proprement parlé une région déficitaire en eau. Elle s'appuie sur deux massifs très arrosés en automne et au printemps, les Cévennes et les Pyrénées. Le déficit en eau est saisonnier mais d'ampleur variable selon les 15 ou 20 fleuves qui drainent l'amphithéâtre languedocien et catalan. Le recours au Rhône s'inscrit dans une certaine histoire d'aménagement technique, mais il se caractérise aujourd'hui surtout par un énorme échec : 75% du réseau existant de BRL ne sert à rien, faute de "clients" pour acheter les eaux du Rhône. Le projet Aqua Domitia, une simple reprise du projet de transfert d'eau à Barcelone envisagé par Jacques Blanc et repris par G. Frêche est coûteux en investissement et en fonctionnement (multiples stations de relevage et de pompage pour faire avancer l'eau le long du littoral). Il porte en soi un risque de rupture entre les basses terres disposant d'eaux nouvelles et les hautes terres languedociennes laissées pour compte. Sur le plan international, il est admis qu'il vaut mieux gérer les eaux dans leurs bassins versants que de procéder à de grands transferts.

Europe-écologie défend l'idée d'un changement de mission pour BRL, pour que cette compagnie devienne une agence régionale publique pour l'amélioration de la gestion de l'eau, au sein de chaque bassin versant, en veillant à prendre en compte toutes les dimensions d'une gestion durable : l'eau est parfois rare, parfois trop abondante, souvent polluée, mal répartie. Elle est aussi un élément de patrimoine et sa gestion doit être en rapport avec les cultures locales diverses, catalanes ou occitanes par exemple. La dimension sociale, pratiquement oubliée par 40 ans de vision technocratique et marchande, reviendra à sa juste place aux côtés des dimensions environnementales et économiques.

Question 2. La situation financière de BRL et les subventions publiques.

De la même manière que le groupe de Verts est intervenu pour faire une Audit de Véolia à Montpellier en 2009, Europe-écologie propose une audit des acteurs de l'eau dans la région, parmi lesquels BRL et ses filiales. Ces audits serviront de base des débats et forums organisés dans les différents bassins. L'ensemble de ces contributions permettra de réunir un "parlement régional de l'eau" qui sera en quelque sorte le Conseil économique et social, et environnemental, de la gestion de l'eau dans la région.

Question 3. Pertinence du projet Aqua Domitia.

Le projet de transfert d'eau proposé par Jacques Blanc à la fin des années 1990 avait été évalué à l'époque comme inopportun par un groupe de scientifiques indépendants. Aqua Domitia a été mené par le président actuel sortant sans évaluation indépendante. Ainsi, BRL était en grande partie auteur des études de faisabilité. Le projet dispose aussi d'un soutien des grandes compagnies privées comme Suez et Véolia qui, dès le premier projet, formaient une sorte de club de soutien. Le but de ce projet est de vendre de l'eau très cher (sinon il n'est pas rentable), quelqu'en soit le prix pour les citoyens et les contradictions pour l'environnement et les institutions locales. G. Frêche a promis de tout développer en même temps, le développement du littoral, les recharges des étiages des rivières (attention au changement de faune et de flore dans chaque milieu, la biodiversité aquatique va en prendre un coup), l'irrigation des terres, l'approvisionnement des nouvelles cités balnéaires. Ce projet entre

dans la littoralisation de l'économie, il doit donc être arrêté et revisité dans le cadre du grand débat régional sur les eaux.

Question 4. Le pôle de compétitivité régional sur l'eau.

Le pôle de compétitivité régional sur l'eau place la recherche scientifique publique et les formations supérieures sous l'égide de la direction régionale de Véolia. Il n'a pas été encore validé par le gouvernement et se trouve en concurrence avec un pôle similaire basé en Lorraine. Le but de cette réorganisation est clairement affiché : vendre les modèles français de gestion de l'eau à l'étranger. Plusieurs chercheurs ont émis des doutes sérieux sur l'impact d'une telle organisation sur l'image de la recherche languedocienne trop calée sur les préoccupations mercantiles. Europe-Ecologie reconnaît tout l'intérêt de la capacité régionale de la recherche sur l'eau en Languedoc-Roussillon, mais choisira de promouvoir une recherche et une formation centrée sur le bon état écologique des eaux, la justice sociale, la reconnaissance du bien commun (L'eau n'est pas une marchandise) et la solidarité internationale.

Question 5. La consultation de la population.

Europe écologie souhaite expérimenter à l'échelle locale comme à l'échelle régionale une démocratie fondée sur les connaissances pour préparer des actions appropriées. Cela va bien au delà de la consultation, largement galvaudée dans les projets actuels, où les enquêtes publiques sont le plus souvent formelles. Cette expérimentation sous forme de forums et d'un parlement de l'eau sera élaborée au cours du mandat, comme une innovation sociale et institutionnelle. Cette assemblée devra assurer la transparence des comptes de l'eau dans les différents réseaux, établir des bilans et des comparaisons, proposer des innovations pas seulement techniques. Elle sera le maillon entre l'agence de l'eau (Rhône-Méditerranée-Corse) et les collectivités locales et institutions locales syndicales ou associatives. Elle s'appuiera aussi sur l'agence régionale de l'eau qui sera en quelque sorte l'exécutif du parlement de l'eau.

Question 6. accompagnement technique et juridique aux communes.

La meilleure solution pour lancer rapidement l'agence régionale de l'eau consiste à reprendre la structure régionale existante, BRL, et de changer radicalement ces missions. Cela exigera une attention particulière, car BRL, ancienne société nationale d'aménagement est devenu un groupe marchand d'eau brute, mais son histoire et sa compétence territoriale en font un outil crédible si on change le logiciel et la gouvernance, avec le renouvellement d'une partie des employés, en vue du but recherché. L'objectif sera également de travailler dans le même esprit en coopération avec les pays du sud, pour renforcer la gestion de l'eau en bien commun.

Thierry Ruf, pour Europe-Ecologie Languedoc-Roussillon